



WALLONIE-BRUXELLES  
**ENSEIGNEMENT**

**Note pédagogique relative à l'enseignement des langues  
germaniques dans les options techniques ou  
professionnelles du secteur 4 «hôtellerie-alimentation»**

## Table des matières

---

Objet du document .....	3
Documents de référence officiels communs à toutes les options de l'enseignement de qualification .....	4
Référentiel « Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles » .....	4
Programmes du réseau en vigueur pour le secteur 4 .....	4
Profils de formation.....	5
Outil administratif de WBE du 1 <sup>er</sup> décembre 2016 .....	5
Pistes pédagogiques pour l'enseignant.....	6
Annexe 1: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour les compétences CA/EO/EE .....	9
Annexe 2: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour la compétence CL.....	10

## Note pédagogique relative à l'enseignement des langues germaniques dans les options techniques ou professionnelles du secteur 4 «hôtellerie-alimentation»

### Objet du document

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles grilles-horaires pour les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années (septembre 2016) et pour les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (septembre 2017), il nous a semblé utile de faire le point sur les documents de référence officiels régissant les cours de langues germaniques dans l'enseignement de qualification (technique de qualification, ci-après « TQ », et professionnel, ci-après « P ») et, par ailleurs, de fournir des pistes pédagogiques sur la manière d'aborder l'enseignement de ces langues compte tenu de leur place dans ces nouvelles grilles.

Remarque liminaire : il convient de noter d'emblée que ce document ne sera plus valable lorsque les nouveaux référentiels concernant la formation commune entreront en vigueur.

#### Cas de figure actuel :

Dans le secteur 4

- le cours de langue moderne 1 figure dans la formation commune (ci-après « FOCOM ») ;
- le cours de langue moderne 2 figure dans les options de base groupées (ci-après « OBG »).

En fonction de la place du cours de langues dans la grille de l'option et du degré concerné, le professeur orientera son enseignement de manière à refléter au mieux ce positionnement, dans le respect des documents de référence officiels énoncés ci-dessous.

#### Aperçu de la répartition (FOCOM/OBG) des cours de langues dans le secteur 4

	Langue 1		Langue 2
	FOCOM	OBG	OBG
3/4 TQ restauration	2	-	2
5/6 TQ hôtelier-restaurateur	2	-	2
3/4 P cuisine et salle	2	-	-
3/4 P boucherie-charcuterie / boulangerie-pâtisserie	2	-	-
5/6 P restaurateur	2	-	-
5/6 P cuisine de collectivité / boulangerie- pâtisserie / boucherie-charcuterie	-	-	-

# Documents de référence officiels communs à toutes les options de l'enseignement de qualification

---

## Référentiel « Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles »

Ce document inter-réseaux fixe les compétences terminales à atteindre par l'élève au terme du 3<sup>e</sup> degré (compétences dites minimales ou terminales).

Il précise :

- les compétences attendues dans chaque macro-compétence (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression écrite et expression orale **en interaction uniquement**) ;
- les situations dans lesquelles ces compétences sont exercées et maîtrisées au terme du 3<sup>e</sup> degré, **aussi bien dans le domaine privé que professionnel**;
- les champs thématiques à aborder au sein d'un même degré : ces champs sont **différents** de ceux de l'enseignement de transition et **varient en fonction des macro-compétences** visées;
- les conditions de réalisation de la tâche.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://www.enseignement.be/download.php?do\\_id=4227&do\\_check](http://www.enseignement.be/download.php?do_id=4227&do_check)

Le référentiel actuel (contrairement au nouveau référentiel en cours d'élaboration) **ne fait pas de distinction entre la vie privée et la vie professionnelle**, entre **la formation commune** et **les OBG**. Aussi appartient-il à l'enseignant de développer ces deux axes sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, en s'inspirant du texte **des programmes réseaux** : « *Les thèmes à caractère général sont largement les mêmes que ceux du premier degré. Des thèmes à caractère professionnel, spécifiques à l'orientation d'études sont progressivement introduits au 2<sup>e</sup> degré et deviennent prépondérants au 3<sup>e</sup> degré* » (cf. l'introduction des programmes cités ci-dessous).

## Programmes du réseau en vigueur pour le secteur 4

Ces documents propres au réseau donnent des pistes méthodologiques permettant d'atteindre les compétences terminales fixées dans le référentiel.

En ce qui concerne le cours de langue relevant de la formation commune, le professeur appliquera le programme n° 96-2002-240, disponible à l'adresse <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/96-2002-240.pdf>.

Pour le cours de langue relevant de l'OBG, le professeur s'inspirera du programme n° 97-2002-240, disponible à l'adresse <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/97-2002-240.pdf>.

Ce programme comporte dans son **avant-propos** une description des **compétences prioritaires** à développer dans certaines options. Par exemple, pour l'option « réceptionniste », la compréhension à la lecture, l'expression écrite et l'expression orale (en interaction) seront les compétences prioritaires à développer.

Voici un aperçu des compétences prioritaires par option, tel que prévu dans le programme 97-2002-240.

	CA	CL	EE	EOEI
<b>Programme n° 97/2002/240</b>				
<i>Hôtelier restaurateur 3° degré TQ: réceptionniste</i>		x	x	x
<i>Hôtelier restaurateur 3° degré TQ: garçon de restaurant</i>				x
<i>Cuisine et salle 2° degré professionnel</i>				x
<i>Restaurateur 3° degré professionnel</i>				x
<i>Complément en accueil et réception en milieu hôtelier, 7° professionnelle: réceptionniste</i>		x	x	x
<i>Complément en accueil et réception en milieu hôtelier, 7° professionnelle: garçon de restaurant</i>				x
<i>Complément en cuisine internationale, 7° professionnelle</i>				x
<i>Complément en hôtellerie européenne, 7° professionnelle: réceptionniste</i>		x	x	x
<i>Complément en hôtellerie européenne, 7° professionnelle: garçon de restaurant</i>				x

En fonction de leur importance plus ou moins grande pour le métier, leur description sera plus ou moins précise et étoffée dans l'avant-propos du programme.

Ces compétences prioritaires reflètent l'importance des compétences à maîtriser prévues dans les **profils de formation** établis pour chaque option pour le 3<sup>e</sup> degré.

### Profils de formation

Les profils de formation présentent de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

Ils sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.sfmq.cfwb.be/index.php?id=1530>

Il y a lieu de noter que, conformément à ces profils de formation:

- certaines compétences sont à maîtriser (CM) au terme du 3<sup>e</sup> degré;
- certaines compétences sont à exercer au cours des humanités mais leur maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation (CEF) ;
- certaines compétences sont à exercer au cours des humanités mais leur maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même (CEP).

En vue d'une épreuve intégrée, le professeur veillera à évaluer des compétences à maîtriser (CM) et non des compétences en voie d'acquisition (CEF ou CEP).

Ainsi, pour l'option « serveur », l'activité 5 (« Transmettre des données (langues étrangères) ») est ventilée en « compétences à maîtriser » (CM) et en « compétences à exercer, susceptibles d'être complétées par une formation ultérieure » (CEF).

## Outil administratif de WBE du 1<sup>er</sup> décembre 2016

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles grilles, WBE a mis à la disposition des enseignants des outils pédagogiques et administratifs susceptibles de les aider dans l'application de celles-ci (voir le lien

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/QUALIF-grilles-horaires-FOCOM-et-num-programmes.pdf>

Voici l'extrait concernant le cours de langue germanique :

*« Le programme 96/2002/240 s'applique au cours de langue moderne relevant de la formation commune.*

*Lorsque le cours de langue moderne relève de l'OBG, il convient de s'inspirer du programme sectoriel ad hoc (ndl : programme 95-2002-240 pour le secteur « Economie, cours de langue à 4 périodes » et le programme 97-2002-240 pour le secteur « Hôtellerie ») et, le cas échéant, des profils de formation correspondant à l'option visée.*

Remarque concernant l'évaluation :

*La circulaire du 13 juin 2002 de Monsieur le Ministre Pierre Hazette relative à l'évaluation en langues germaniques reste en vigueur.*

## Pistes pédagogiques pour l'enseignant

---

Le professeur aura compris qu'il devra naviguer subtilement entre tous ces prescrits légaux lors de son enseignement.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- l'enseignant est confronté à des classes homogènes (constituées d'élèves suivant une même option) ; et/ou
- à des classes hétérogènes (mélange d'options TQ/P, mélange transition/TQ/P).

### Classes homogènes :

S'il est face à des classes homogènes (c.-à-d. des élèves d'une même option), l'enseignant n'aura pas de problèmes majeurs. Il développera le volet « vie privée » essentiellement au 2<sup>e</sup> degré en introduisant progressivement les thèmes professionnels au cours du degré, et développera surtout le volet « vie professionnelle » au 3<sup>e</sup> degré en respectant les documents officiels de référence actuels : référentiel, programmes et profils de formation.

### Classes hétérogènes :

Au 2<sup>e</sup> degré, le problème reste marginal étant donné que la partie privée y est prépondérante. L'enseignant développera des thèmes communs de la vie privée, les champs thématiques de l'enseignement de transition correspondant en grande partie à ceux de l'enseignement de qualification (voir à cet effet les annexes 1 et 2 ci-dessous contenant les tableaux de comparaison entre les champs thématiques couverts dans l'enseignement de transition et ceux couverts dans l'enseignement de qualification).

Au 3<sup>e</sup> degré, la présence de classes hétérogènes est davantage problématique dans la mesure où l'enseignant est censé développer les champs thématiques professionnels au cours de ce degré, lesquels ne concernent pas forcément les élèves de l'enseignement de transition, a fortiori si le cours de langues de l'option se trouve dans les OBG.

Néanmoins, dans de nombreux cas, il sera possible de développer des compétences et de travailler des stratégies communes en combinant thèmes de la vie privée et sphère professionnelle. Voici quelques exemples.

### ***Expression orale en interaction (EOEI)***

Des situations telles que l'accueil, la présentation, la conversation téléphonique ... peuvent être travaillées en commun (on peut accueillir un correspondant ou un client, diriger une personne dans la rue ou un visiteur dans un hôtel, réserver un taxi pour soi ou pour un client...).

Même si la contextualisation est double (« tu téléphones pour réserver une table de restaurant pour ta famille » ou « tu téléphones pour réserver une table de restaurant pour un client »), le reste de l'apprentissage mobilise les mêmes outils linguistiques et les mêmes stratégies (formules propres à l'utilisation du téléphone, travail de l'interaction avec prise en compte du destinataire...).

En outre, en EOEI, les champs thématiques sont largement comparables entre l'enseignement de transition et l'enseignement de qualification (voir annexe 1 ci-dessous).

### ***Expression écrite (EE)***

La rédaction d'un écrit de type formulaire, courrier, courriel... peut être travaillée en parallèle. La différenciation dans l'envoi de courrier, par exemple, peut se faire lors de l'évaluation formative et sommative/certificative (les élèves de l'enseignement de qualification disposeront de lettres-types, formules types, etc. contrairement aux élèves de l'enseignement de transition).

Ainsi, on pourrait facilement imaginer que les élèves de l'enseignement de transition soient amenés à compléter un formulaire de commande sur Internet pour leur propre usage (réserver des tickets pour une exposition par exemple) tandis que les élèves de TQ/P le feraient au nom de l'hôtel ou d'un client.

De nouveau, les ressources linguistiques et stratégiques mobilisées sont largement les mêmes.

Remarquons tout de même que le nombre de champs thématiques est limité pour cette compétence. Cependant, le thème « domaine lié à l'activité professionnelle » peut couvrir, selon les options, pas mal de champs thématiques de l'enseignement de transition (réserver un restaurant, un voyage en fonction de la météo...). Voir, à cet effet, l'annexe 1 ci-dessous.

### ***Compréhension à la lecture (CL)***

En lecture, les élèves peuvent être amenés, quelle que soit leur option, à déchiffrer des types de documents tels qu'énoncés dans le référentiel « Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles » (devis, factures... de fournisseurs étrangers, des offres d'emploi, des instructions, par exemple).

Ici aussi, le travail d'apprentissage des élèves sera équivalent en ce qui concerne la mobilisation des ressources linguistiques et stratégiques.

Pour cette compétence, le référentiel ne donne pas de champs thématiques proprement dits mais uniquement des « types de documents ». Cependant, dans la majeure partie du temps, ces documents peuvent porter sur un grand nombre de champs thématiques abordés dans l'enseignement de transition (par exemple : on peut aborder le champ thématique de la santé via une ordonnance simple, par exemple). Voir, à cet effet, le tableau de comparaison à l'annexe 2.

### ***Compréhension à l'audition (CA)***

Comme vous l'aurez remarqué dans les compétences prioritaires, l'audition en tant que telle n'est pas privilégiée dans les options TQ/P. Elle reste néanmoins utile en apprentissage et peut également faire l'objet d'une évaluation commune, d'autant plus que les champs thématiques prévus par le référentiel de l'enseignement de qualification correspondent en grande partie à ceux de l'enseignement de transition (voir annexe 1 ci-dessous).

## **Autres points de différenciation éventuelle**

### ***La grammaire***

Etant au service des compétences, la grammaire ne devrait pas poser de soucis majeurs aux enseignants étant donné qu'elle sera liée aux tâches complexes qui attendent les élèves en fin de séquence.

Si le professeur envisage des tâches comparables pour les deux formes d'enseignement, les éléments grammaticaux à mobiliser seront globalement les mêmes.

### ***La guidance***

Un autre élément source de différenciation peut être le niveau de guidance dont bénéficieront les élèves dans la réalisation des tâches qui leur seront proposées, notamment lors des évaluations sommatives/certificatives.

Ainsi, pour un même type de tâche, le professeur pourra plus ou moins guider ses élèves en fonction de la forme d'enseignement (par exemple, pendant les échanges informels que l'on tient avec un client - le *small chat* - le professeur pourrait être amené à rappeler à l'élève les thèmes susceptibles d'y être abordés : la météo, le voyage, la nourriture..., ce qu'il ne fera peut-être pas si un élève de l'enseignement de transition doit accueillir un correspondant étranger chez lui ou à l'école, par exemple dans le cadre d'un échange linguistique).

### ***Le niveau de maîtrise***

Le niveau de maîtrise attendu des élèves lors de la réalisation d'une tâche finale peut constituer également une autre source de différenciation dans les classes hétérogènes.

Ainsi, un même exercice peut être évalué avec des niveaux de maîtrise différents.

Le critère le plus souvent concerné sera probablement la richesse linguistique, du fait de l'éventuelle guidance plus marquée dans les tâches destinées aux élèves de l'enseignement de qualification.

### ***La pondération***

La circulaire du 13 juin 2002 de M. le Ministre Pierre Hazette donne des directives bien précises quant à la pondération de l'évaluation en fonction des compétences, des moments de l'évaluation mais également de la forme d'enseignement.

Ainsi, alors que les CA/CL/EE sont pondérées de manière égale dans l'enseignement de transition, une plus grande flexibilité est accordée dans la pondération des compétences dans l'enseignement de qualification.

En effet, l'enseignant a la liberté de pondérer son évaluation de 10% à 40% en fonction de l'importance de la compétence dans le métier.

Concrètement, une même évaluation d'une CA pourrait se voir accorder 20% des points de période dans l'enseignement de transition et seulement 10% dans l'enseignement de qualification.

La pondération est donc une autre source de différenciation.



## Annexe 1: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour les compétences CA/EO/EE

Ce tableau permet de recouper, en cas de besoin, les champs thématiques à aborder sur le degré.

Les CA et EO comportent les mêmes 10 champs thématiques. L'EE en compte moins mais ceux-ci peuvent être interprétés de manière plus large et couvrir une grande partie des champs thématiques de l'enseignement de transition.

Champs thématiques		
Enseignement de transition 2e et 3e degrés CA/CL/EE/EO	Enseignement de qualification 2e et 3e degrés	
	CA/EO	EE
<ul style="list-style-type: none"> <li>· achats</li> <li>· caractéristiques personnelles, de la famille et des amis</li> <li>· congés, loisirs, hobbies, intérêts, vie culturelle (chansons, cinéma, arts, ...)</li> <li>· éducation</li> <li>· habitat, foyer et environnement</li> <li>· lieux et directions</li> <li>· nourriture et boissons</li> <li>· relations avec les autres</li> <li>· santé et bien-être</li> <li>· services</li> <li>· temps qu'il fait</li> <li>· temps qui s'écoule</li> <li>· transports et voyages</li> <li>· vie quotidienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· achats, paiement / produits (en fonction de l'activité exercée)</li> <li>· identité, coordonnées, adresse</li> <li>· loisirs, hobbies</li> <li>· formation, travail</li> <li>· déplacements, transports, orientations</li> <li>· déplacements, transports, orientations</li> <li>· ce que l'on (n') aime (pas)</li> <li>· ce que l'on (n') aime (pas)</li> <li>· état physique (santé, fatigue,...)</li> <li>· achats, paiement / produits (en fonction de l'activité exercée)</li> <li>· temps qu'il fait</li> <li>· heures, dates</li> <li>· déplacements, transports, orientations / produits (en fonction de l'activité exercée)</li> <li>· loisirs, hobbies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· identification personnelle</li> <li>· renseignements en matière de loisirs</li> <li>· orientations, itinéraire, chemins à suivre</li> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· domaines liés à l'activité professionnelle</li> <li>· orientations, itinéraire, chemins à suivre</li> <li>· renseignements en matière de loisirs</li> </ul>

## Annexe 2: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour la compétence CL

Ce tableau permet de recouper, en cas de besoin, les champs thématiques à aborder sur le degré.

Le référentiel applicable à l'enseignement de qualification ne prévoit pas de champs thématiques en tant que tels mais des types de documents, dont la nature peut convenir à un certain nombre de champs thématiques de l'enseignement de transition

	Champs thématiques de l'enseignement de transition													
	achats	caractéristiques personnelles, de la famille et des amis	congés, loisirs, hobbies, intérêts, vie culturelle (chansons, cinéma, arts, ...)	éducation	habitat, foyer et environnement	lieux et directions	nourriture et boissons	relations avec les autres	santé et bien-être	services	temps qu'il fait	temps qui s'écoule	transports et voyages	vie quotidienne
<b>Compréhension à la lecture (référentiel TQ/P)</b>														
<b>Types de documents</b>														
étiquetage, emballage, conditionnement de produits	x						x		x					x
instruction d'utilisation, descriptifs, modes d'emploi	x			x										
mémos et messages	x			x				x		x		x	x	x
bons et formulaires de commande	x		x							x				
catalogues, publicités, brochures	x									x	x			
bases de données														
offres d'emplois				x				x		x				
lettres, fax, messagerie électronique	x		x					x		x		x	x	x
autres documents spécifiques à la profession														
documents d'intérêt personnel (du point de vue de l'élève: anecdotes, sport, variétés,...	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x